



ENTREPRISE

SARL BRU ASSURANCES

Anne-Rachel BRU
Agent général exclusif MMA

3, Avenue Gambetta
12 100 MILLAU
05.65.61.51.00

mma.bru@mima.fr
N° Orias : 23 001 352 – www.orias.fr
RCS MILLAU - 922094990

17, bd Emile Borel
12 400 Saint AFFRIQUE
05.65.49.25.72.

ATTESTATION D'ASSURANCE 2025

Je soussignée Anne-Rachel BRU, Agent Général de la Société MMA à Millau 12 100, certifie que la **SARL ESPRIT NATURE** est garantie auprès de notre compagnie en **Responsabilité Civile par police N° 128 045 660** pour les activités suivantes : **Spéléo, rappel, canyon, escalade, canoë kayak, randonnée, randonnée verticale, VTT, via ferrata, accro-branche et location de canoës.**

TABLEAU DES GARANTIES

❖ ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE (RECOURS & DEFENSE PENALE)

GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES PAR SINISTRE	FRANCHISES
→ Assurance de Responsabilité (CS791 Titre I)	€	€
A) Avant livraison		
Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus.....	12 000 000 (1)	
SAUF :		
• Dommages corporels et immatériels consécutifs limités en cas de faute inexcusable à.....	12 000 000 (1) (2) 3 500 000 (1) (3)	NEANT NEANT
• Dommages matériels et immatériels consécutifs		
- Par vol (art. 6)	35 000	200
- Autres dommages matériels	1 525 000	200
• Dommages causés par bien confiés y compris les biens meubles loués ou empruntés (art.5)	150 000	200
• Dommages causés par des atteintes à l'environnement accidentelles.....	250 000	200
B) Après livraison		
Tous dommages confondus	1 500 000	400

La contrat est conforme aux dispositions légales fixées par les articles L321-1 & D321-1 du code du sport. La garantie s'exerce dans le monde entier sous réserve que la présence à l'étranger de l'assuré ou des préposés en mission soit inférieure à un an.

Cette attestation est valable dans la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Fait à Millau le 03/01/2025 pour servir et valoir ce que de droit.

SARL BRU ASSURANCES
Agent Général Exclusif MMA
3 Avenue Gambetta 12100 Millau
05.65.61.51.00 - mma.bru@mima.fr
ORIAS: 23 001 352 - www.orias.fr
Siren: 922094990

Garantie Financière et assurance de Responsabilité Civile Professionnelle conformes au code des assurances. Soumis au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9. En cas de réclamation, contactez l'agence au numéro indiqué ci-dessus, ou vous pouvez écrire au service réclamation par mail : service.reclamations@groupe-mma.fr ou courrier : Service réclamation client 160 Rue Henri Champion 72030 LE MANS. Nous accusons réception de votre demande sous un délai de 10 jours et nous la traitons sous un délai maximum de 60 jours. Si toutefois un différend persiste, une fois le délai des 60 jours passé à compter de la date d'envoi de la réclamation, vous pouvez saisir la médiation de l'assurance www.mediation-assurance.org.

